Rapport de gestion
Pour le trimestre clos le 28 février 2023
Faits saillants

- **Le BAIIA ajusté normalisé [1] augmente de 79 % pour s'établir à 64,0 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 35,6 millions de dollars au 1er trimestre 2022.**
- **Le chiffre d'affaires réseau [2] s'établit à un record de tous les temps de 1,4 milliard de dollars au trimestre, en hausse de 54 % par rapport au 1er trimestre 2022. Le chiffre d'affaires réseau a grimpé de 69 % aux États-Unis, de 32 % au Canada et de 12 % à l'International.**
- **La croissance organique a contribué à hauteur de 7,1 millions de dollars, ou 20 %, de l'augmentation du BAIIA ajusté normalisé et 14 % de l'augmentation du chiffre d'affaires réseau.**
- **Le bénéfice net attribuable aux propriétaires s'établit à 18,4 millions de dollars ou 0,75 $ par action diluée pour le trimestre, comparativement à 16,6 millions de dollars ou 0,68 $ par action diluée au 1er trimestre 2022.**
- **La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 29,6 millions de dollars pendant le trimestre.**
- **Dividende trimestriel de 0,25 $ par action payé le 15 mai 2023.**

[1] Une définition figure à la rubrique *« Définition d'indicateurs hors PCGR »* de la section Information complémentaire.

[2] Une définition figure à la rubrique *« Définition d'indicateurs financiers supplémentaires »* de la section Information complémentaire.

Rapport de gestion
Pour le trimestre clos le 28 février 2023

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2023 ainsi que les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er décembre 2022.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 11 avril 2023. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2023. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels but, hypothèse, conseil, intention, objectif, aperçu, stratégie et cible, ou des verbes comme anticiper, croire, estimer, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, s'efforcer, cibler, viser, pouvoir ou devoir, employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 11 avril 2023 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 11 avril 2023. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 11 avril 2023. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémière, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thaï Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaïZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwiches et Salades, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Küto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound, Champps, Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine.

Au 28 février 2023, MTY comptait 7 128 établissements en activité; 6 895 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 233 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 44 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine, Casa Grecque et Küto Comptoir à Tartares. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendus chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCG comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile parce qu'il permet à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.

- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions, dont le nombre et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Acquisition de Wetzel's Pretzels

Le 8 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a complété l'acquisition de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de COP WP Parent, Inc. (« Wetzel's Pretzels »), un franchiseur et exploitant de restaurants-minute du marché des collations établi dans 25 États américains ainsi qu'au Canada et au Panama pour une contrepartie totale de 284,7 millions de dollars (209,6 millions de dollars américains), hors trésorerie et endettement. À la clôture, il comptait 328 établissements franchisés et 38 établissements propriétaires en exploitation.

Acquisition de Sauce Pizza and Wine

Le 15 décembre 2022, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Sauce Pizza and Wine, un exploitant de restaurants à service rapide de l'État de l'Arizona aux États-Unis pour une contrepartie totale de 14,7 millions de dollars (10,8 millions de dollars américains), y compris une retenue sur acquisition de 1,1 million de dollars (0,8 million de dollars américains). À la clôture, il comptait 13 établissements propriétaires en exploitation.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf les résultats par action et par action diluée)	Trimestres clos en							
	Mai 2021	**Août 2021**	**Novembre 2021**	**Février 2022**	**Mai 2022**	**Août 2022**	**Novembre 2022**	**Février 2023**
Produits	135 857	150 801	146 285	140 494	162 518	171 540	241 970	286 003
Résultat net attribuable aux propriétaires	23 028	24 337	24 877	16 637	28 619	22 435	7 126	18 387
Résultat global total attribuable aux propriétaires	(7 588)	52 026	34 188	11 461	25 919	47 589	24 934	27 453
Résultat net par action	0,93	0,99	1,01	0,68	1,17	0,92	0,29	0,75
Résultat net par action diluée	0,93	0,98	1,00	0,68	1,17	0,92	0,29	0,75
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation [1)]	25 418	50 565	33 656	38 831	30 055	42 274	37 327	36 728

[1)] Les montants des périodes précédentes ont été retraités pour refléter un reclassement entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Mai 2021	**Août 2021**	**Novembre 2021**	**Février 2022**	**Mai 2022**	**Août 2022**	**Novembre 2022**	**Février 2023**
Chiffre d'affaires réseau [1, 2)]	891,5	1 016,2	962,5	885,7	1 054,3	1 104,7	1 206,5	1 362,5
Nombre d'établissements	6 907	6 848	6 719	6 704	6 660	6 606	6 788	7 128
BAIIA ajusté [3)]	43 481	49 673	42 831	35 637	47 649	48 920	49 876	62 863
BAIIA ajusté normalisé [3)]	43 481	49 673	42 831	35 637	47 649	50 592	53 474	63 959
Flux de trésorerie disponibles [3, 4)]	23 374	49 613	37 361	36 105	25 299	40 900	34 656	29 192
Flux de trésorerie disponibles par action diluée [4, 5)]	0,95	2,00	1,51	1,47	1,04	1,67	1,42	1,19

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.
[2)] En millions de dollars.
[3)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[4)] Les montants des périodes précédentes ont été retraités pour refléter un reclassement entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.
[5)] Une définition figure à la rubrique « *Définition de ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 28 FÉVRIER 2023

Produits

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les produits totaux de la Société ont atteint 286,0 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 140,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2023 (En millions $)	28 février 2022 (En millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	37,8	28,4	33 %
	Établissements propriétaires	7,6	5,8	31 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	38,2	36,5	5 %
	Fonds promotionnels	10,6	9,2	15 %
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,3)	S.o.
Total Canada		93,9	79,6	18 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	57,8	40,3	43 %
	Établissements propriétaires	114,9	4,6	2 398 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,2	1,4	(14 %)
	Fonds promotionnels	18,6	14,8	26 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,2)	S.o.
Total États-Unis/International		192,1	60,9	215 %
Produits totaux		**286,0**	**140,5**	**104 %**

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 33 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, 1er trimestre 2022	28,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents [1)]	8,4
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,8
Autres écarts non significatifs	0,1
Produits, 1er trimestre 2023	37,8

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les flux de rentrées récurrents ont augmenté de 8,4 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse de 32 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les produits tirés des secteurs de la restauration à service complet et des restaurants-minute ont affiché la plus forte progression, avec une hausse respective du chiffre d'affaires de 57 % et de 28 % par rapport à l'exercice précédent. En progression de 27 %, le chiffre d'affaires des établissements avec façade sur rue a eu la plus forte incidence sur la croissance en glissement annuel, y contribuant à hauteur de 63 %. Quant aux établissements situés dans des tours de bureaux et des centres commerciaux, leur apport à la croissance du chiffre d'affaires réseau en glissement annuel a été de 31 %, grâce à une progression de 49 %.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 31 % pour s'établir à 7,6 millions de dollars au trimestre en raison d'une amélioration de la performance du secteur, qui, à la même période l'an dernier, subissaient les effets des restrictions gouvernementales imposées.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 5 %, en raison de l'apport plus important des divisions de transformation des aliments et de distribution au chiffre d'affaires réseau en 2023 comparativement à 2022, compte tenu des restrictions gouvernementales imposées en 2022.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 15 %, dû en partie à la hausse du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'à l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 43 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, 1er trimestre 2022	40,3
Augmentation des flux de rentrées récurrents [1)]	1,1
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,5)
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	0,1
Augmentation liée aux acquisitions	14,1
Effet des fluctuations du change	2,4
Autres écarts non significatifs	0,3
Produits, 1er trimestre 2023	57,8

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

La hausse des produits de franchisage s'explique surtout par les acquisitions de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023 qui ont généré respectivement des produits de 6,6 millions de dollars et 7,5 millions de dollars, puis par l'effet favorable de 2,4 millions de dollars des fluctuations du change. De plus, les flux de rentrées récurrents ont augmenté de 1,1 million de dollars grâce à une progression de 4 % du chiffre d'affaires réseau organique par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'augmentation de 110,3 millions de dollars des produits des établissements propriétaires découle principalement de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, puis de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023, l'apport de ces acquisitions à la hausse ayant été respectivement de 91,0 millions de dollars, 11,9 millions de dollars et 7,2 millions de dollars.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 26 %, notamment en raison de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de celle de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023, de l'effet favorable des fluctuations du change et de l'incidence des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 113 % pour atteindre 223,1 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 104,9 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	**Sous-secteur**	**28 février 2023 (En millions $)**	**28 février 2022 (En millions $)**	**Variation**
Canada	Activités reliées aux franchises	19,4	16,5	18 %
	Établissements propriétaires	7,8	6,3	24 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,1	33,3	2 %
	Fonds promotionnels	10,6	9,2	15 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,4)	S.o.
Total Canada		71,5	64,9	10 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	29,9	19,7	52 %
	Établissements propriétaires	103,3	5,6	1 745 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,1	—	S.o.
	Fonds promotionnels	18,6	14,8	26 %
	Transactions intersociétés	(0,3)	(0,1)	S.o.
Total États-Unis et International		151,6	40,0	279 %
Charges d'exploitation totales		**223,1**	**104,9**	**113 %**

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 2,9 millions de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, 1er trimestre 2022	16,5
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,1
Augmentation des charges récurrentes compressibles [1)], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,7
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,4
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,2)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(0,2)
Autres écarts non significatifs	0,1
Charges d'exploitation, 1er trimestre 2023	19,4

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges compressibles ont augmenté de 2,7 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des salaires. Cela s'explique par des postes vacants ayant été pourvus au cours de l'exercice 2022 ainsi qu'en 2023, entraînant un nombre plus élevé d'employés à temps plein, et un impact de l'inflation sur les salaires. La hausse des charges compressibles tient également compte de frais annuels afférents aux permis et à la cybersécurité plus élevés et de l'incidence de l'inflation.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont augmenté de 1,5 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, partiellement en phase avec les produits de mêmes sources; la hausse découle en partie d'une amélioration au chapitre des charges compressibles.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail, en hausse, ont évolué de pair avec la croissance des produits de mêmes sources.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près les produits de même source.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 84 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, 1er trimestre 2022	19,7
Augmentation des charges incompressibles [1)]	0,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,1)
Augmentation des charges récurrentes compressibles [1)], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,1
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,6
Augmentation liée aux acquisitions	7,0
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,1
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,1)
Effet des fluctuations du change	1,2
Autres écarts non significatifs	0,3
Charges d'exploitation, 1er trimestre 2023	29,9

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté de 10,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2023, en partie à cause des acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels, pour lesquelles des charges de 4,5 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars ont été comptabilisées, et des coûts de 1,1 million de dollars rattachés aux acquisitions de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, ainsi qu'en raison de l'effet des fluctuations du change, qui a fait grimpé les charges d'exploitation de 1,2 million de dollars.

Les charges d'exploitation des établissements propriétaires ont atteint 103,3 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 5,6 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, puis de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023, ayant entraîné respectivement la comptabilisation de charges d'exploitation supplémentaires de 87,3 millions de dollars, 9,9 millions de dollars et 7,0 millions de dollars.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté [1] et BAIIA ajusté normalisé [1]

Trimestre clos le 28 février 2023			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	93,9	192,1	286,0
Charges d'exploitation	71,5	151,6	223,1
Résultat du secteur et BAIIA ajusté [1]	22,4	40,5	62,9
Résultat du secteur et BAIIA ajusté en % des produits [2]	24 %	21 %	22 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [3]	—	1,1	1,1
BAIIA ajusté normalisé [1]	22,4	41,6	64,0
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	24 %	22 %	22 %

Trimestre clos le 28 février 2022			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	79,6	60,9	140,5
Charges d'exploitation	64,9	40,0	104,9
Résultat du secteur, BAIIA ajusté [1] et BAIIA ajusté normalisé [1]	14,7	20,9	35,6
Résultat du secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	18%	34 %	25 %

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2] Une définition figure à la rubrique « *Définition de ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[3] Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 28 février 2023						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	95,6	122,5	39,4	29,2	(0,7)	286,0
Charges d'exploitation	49,3	111,1	34,2	29,2	(0,7)	223,1
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté [1)]	46,3	11,4	5,2	—	—	62,9
Résultat du sous-secteur et BAIIA ajusté en % des produits [2)]	48 %	9 %	13 %	S.o.	S.o.	22 %
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [3)]	1,1	—	—	—	—	1,1
BAIIA ajusté normalisé [1)]	47,4	11,4	5,2	—	—	64,0
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2)]	50 %	9 %	13 %	S.o.	S.o.	22 %

Trimestre clos le 28 février 2022						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	68,7	10,4	37,9	24,0	(0,5)	140,5
Charges d'exploitation	36,2	11,9	33,3	24,0	(0,5)	104,9
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté [1)] et BAIIA ajusté normalisé [1)]	32,5	(1,5)	4,6	—	—	35,6
Résultat du sous-secteur, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2)]	47 %	S.o.	12 %	S.o.	S.o.	25 %

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition de ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[3)] Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 1er trimestre 2022	14,7	20,9	35,6
Variation des produits et charges récurrents [1)]	5,4	1,0	6,4
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	2,2	(0,7)	1,5
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,1	—	0,1
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,4)	(0,6)	(1,0)
Variation liée aux acquisitions	—	13,0	13,0
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(1,1)	(1,1)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,2	6,6	6,8
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	0,2	—	0,2
Variation liée aux droits abandonnés de cartes-cadeaux	—	0,1	0,1
Effet des fluctuations du change	—	1,3	1,3
Profit du secteur, 1er trimestre 2023	22,4	40,5	62,9
BAIIA ajusté normalisé [2)], 1er trimestre 2022	14,7	20,9	35,6
Variation du profit du secteur	7,7	19,6	27,3
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1,1	1,1
BAIIA ajusté normalisé [2)], 1er trimestre 2023	22,4	41,6	64,0

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 28 février 2023, le profit total du secteur s'est chiffré à 62,9 millions de dollars, en hausse de 77 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent tandis que le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 64,0 millions de dollars, en hausse de 79 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a contribué à hauteur de 35 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 7,7 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé du secteur États-Unis et International a augmenté de 20,7 millions de dollars. Au Canada, le rétablissement dans le contexte de la pandémie par rapport au premier trimestre de 2022 s'est traduit par une hausse globale de 5,4 millions de dollars du BAIIA récurrent, alors que dans le secteur États-Unis et International, l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022, suivie de celles de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine au premier trimestre de 2023 ont été les principaux facteurs de l'augmentation, générant un BAIIA ajusté normalisé de 13,0 millions de dollars.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 28 février 2023, un résultat net attribuable aux propriétaires de 18,4 millions de dollars a été comptabilisé, soit 0,75 $ par action (0,75 $ par action sur une base diluée), comparativement à 16,6 millions de dollars ou 0,68 $ par action (0,68 $ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. Le trimestre clos le 28 février 2023 a subi les effets d'une augmentation de 12,1 millions de dollars de l'intérêt sur la dette à long terme, d'une hausse de 9,5 millions de dollars des charges d'amortissement associées aux immobilisations corporelles et aux actifs au titre de droits d'utilisation, d'une augmentation de 4,8 millions de dollars de la perte de change latente et de coûts de transactions rattachés aux acquisitions de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine s'élevant à 1,1 million de dollars, lesquels ont été atténués en partie par une perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise de 2,8 millions de dollars engagée au trimestre clos le 28 février 2022. Des informations complémentaires sont présentées ci-dessous à la rubrique « Autres produits et charges ».

Calcul du BAIIA ajusté [1] et du BAIIA ajusté normalisé [1]

(En milliers $)	Trimestre clos le 28 février 2023	Trimestre clos le 28 février 2022
Bénéfice avant impôt	19 400	21 687
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	13 126	3 660
Amortissement – immobilisations incorporelles	8 936	7 030
Intérêts sur la dette à long terme	13 457	1 375
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 452	482
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	136	55
Perte de change réalisée et latente	3 907	(865)
Produit d'intérêts	(191)	(74)
Profit (perte) à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	106	(397)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	1 127	47
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	407	(132)
Perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise	—	2 769
BAIIA ajusté	**62 863**	**35 637**
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [2]	1 096	—
BAIIA ajusté normalisé	**63 959**	**35 637**

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2] Les coûts de transactions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 9,5 millions de dollars au cours du trimestre à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022. L'amortissement vise désormais un nombre supplémentaire de 103 établissements propriétaires ainsi que leurs actifs au titre de droits d'utilisation.

L'intérêt sur la dette à long terme a augmenté de 12,1 millions de dollars puisque les montants tirés ont été plus élevés par rapport à la même période de l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de BBQ Holdings au quatrième trimestre de 2022 et de Wetzel's Pretzels au premier trimestre de 2023, et que les taux SOFR et CDOR ont augmenté au cours des exercices 2022 et 2023.

La faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain ainsi que l'augmentation des montants tirés en dollars américains sur la facilité de crédit renouvelable dans la foulée des acquisitions de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels se sont traduites par une perte de change latente sur les prêts intersociétés de 3,9 millions de dollars au premier trimestre de 2023, comparativement à un profit de 0,9 million de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2022, la Société a obtenu le contrôle de 11554891 Canada inc., qui était auparavant une coentreprise, à la suite de l'expiration des droits détenus par l'actionnaire minoritaire qui empêchaient la Société d'avoir le contrôle. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte à la réévaluation de la participation dans une coentreprise de 2,8 millions de dollars.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions $)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	160,9	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme [1)]	11,0	—	3,9	827,2	—	—	—
Intérêt sur la dette à long terme [2)]	28,2	28,2	56,3	37,4	—	—	—
Obligations locatives nettes [3)]	20,4	20,4	35,7	32,0	28,5	24,0	64,5
Obligations contractuelles totales	**220,5**	**48,6**	**95,9**	**896,6**	**28,5**	**24,0**	**64,5**

[1)] Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et les retenues sur acquisitions, les contreparties éventuelles sur acquisition et 11554891 Canada inc., l'option de rachat de participations ne donnant pas le contrôle, l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc. et la facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs.
[2)] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
[3)] Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 28 février 2023, l'encaisse totalisait 58,7 millions de dollars, en baisse de 0,8 million de dollars depuis la clôture de l'exercice 2022.

Au cours du trimestre clos le 28 février 2023, MTY a versé des dividendes de 6,1 millions de dollars à ses actionnaires (2022 – 5,1 millions de dollars) et n'a racheté ni annulé aucune de ses actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN ») (2022 – rachat et annulation de 256 400 de ses actions pour une contrepartie de 14,6 millions de dollars).

Au cours du premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 36,7 millions de dollars comparativement à 38,8 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. La diminution découle surtout d'une augmentation des intérêts et impôts sur le résultat versés, ainsi que de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 63,3 millions de dollars comparativement à 36,0 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 900,0 millions de dollars). Au 28 février 2023, 609,0 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2022 – 408,9 millions de dollars américains).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA [1)] doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA [1)] doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition de ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 28 octobre 2025.

Au 28 février 2023, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements :

	28 février 2023	28 février 2022
Franchises à l'ouverture de la période	**6 589**	6 603
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :		
Canada	**41**	42
États-Unis	**158**	51
Sous coentreprise [1)]	**—**	23
Total à l'ouverture de la période	**6 788**	6 719
Ouverts durant la période	**76**	75
Fermés durant la période	**(115)**	(121)
Acquis durant la période	**379**	31
Total à la clôture de la période	**7 128**	6 704
Franchises à la clôture de la période	**6 895**	6 615
Établissements propriétaires à la clôture de la période :		
Canada	**41**	44
États-Unis	**192**	45
Total à la clôture de la période	**7 128**	6 704

[1)] Le 3 décembre 2021, la Société a obtenu le contrôle à l'égard de sa participation de 70 % dans 11554891 Canada inc.

Ouvertures et acquisitions

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, le réseau de la Société a acquis 379 établissements (2022 – 31 établissements) et procédé à l'ouverture de 76 établissements (2022 – 75 établissements). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

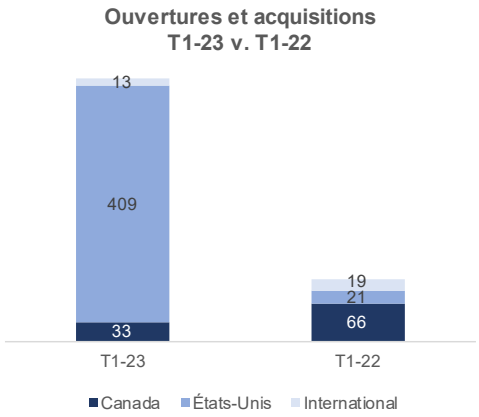

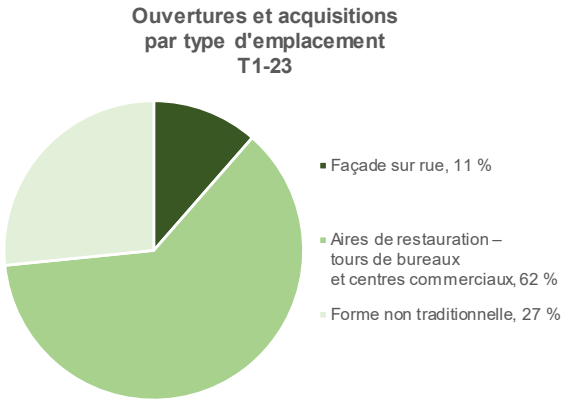

Fermetures

Durant le premier trimestre de l'exercice 2023, le réseau de la Société a fermé 115 établissements (2022 – 121 établissements). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

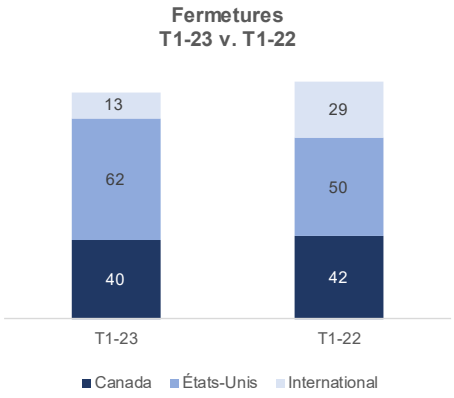

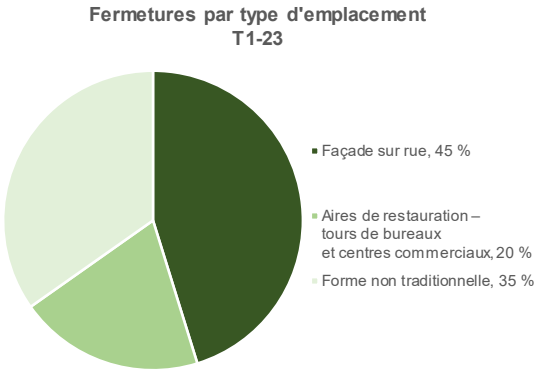

Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements aux 28 février		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les 28 février	
Type d'emplacement	**2023**	2022	**2023**	2022
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	**16 %**	14 %	**15 %**	11 %
Façade sur rue	**63 %**	64 %	**77 %**	80 %
Forme non traditionnelle	**21 %**	22 %	**8 %**	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements aux 28 février		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les 28 février	
Situation géographique	**2023**	2022	**2023**	2022
Canada	**35 %**	39 %	**31 %**	36 %
États-Unis	**58 %**	54 %	**66 %**	60 %
International	**7 %**	7 %	**3 %**	4 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 12 %, l'Ontario (Canada) avec 8 %, Washington (États-Unis) avec 5 % ainsi que l'Arizona (États-Unis) et l'Oregon (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :

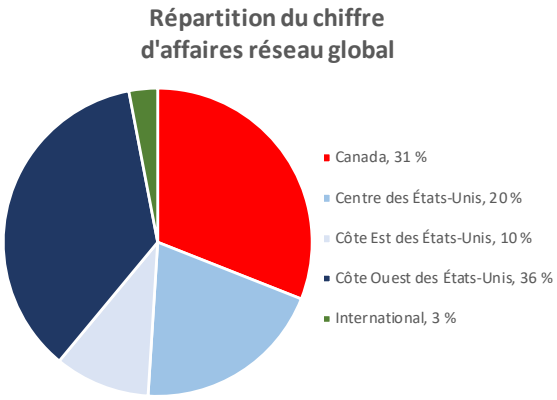

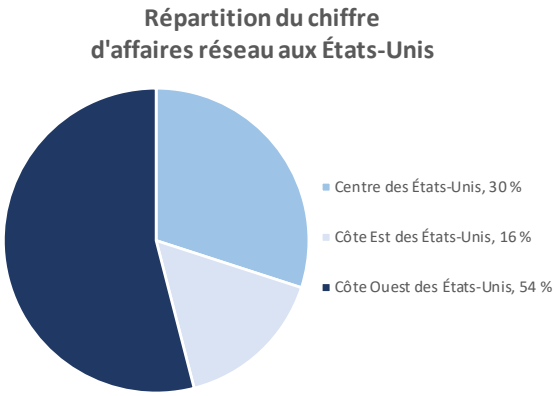

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept :

	% des établissements aux 28 février		% du chiffre d'affaires réseau Trimestres clos les 28 février	
Type d'établissement	**2023**	2022	**2023**	2022
Restaurants-minute	**80 %**	83 %	**61 %**	75 %
Restaurants à service rapide	**10 %**	10 %	**10 %**	14 %
Restaurants à service complet	**10 %**	7 %	**29 %**	11 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre clos le 28 février 2023, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 362,5 millions de dollars. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions $)	Canada	États-Unis	International	**TOTAL**
Premier trimestre 2023	423,9	901,2	37,4	**1 362,5**
Premier trimestre 2022	320,3	532,0	33,4	**885,7**
Variation	32 %	69 %	12 %	**54 %**

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires Trimestre clos le 28 février			
(En millions $)	Canada	États-Unis	International	**TOTAL**
Ventes déclarées – 2022	320,3	532,0	33,4	**885,7**
Augmentation nette du chiffre d'affaires générée par les enseignes acquises au cours des 24 derniers mois	1,2	315,3	1,8	**318,3**
Variation nette du chiffre d'affaires réseau	102,4	21,2	0,1	**123,7**
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	32,7	2,1	**34,8**
Ventes déclarées – 2023	423,9	901,2	37,4	**1 362,5**

Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 28 février 2023 a augmenté de 54 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les États-Unis ont apporté la majeure partie de l'augmentation, avec une amélioration de 369,2 millions de dollars ou 69 %, découlant surtout de l'acquisition de BBQ Holdings en septembre 2022 et des acquisitions de Wetzel's Pretzels et Sauce Pizza and Wine en décembre 2022. Abstraction faite des acquisitions de BBQ Holdings, de Wetzel's Pretzels et de Sauce Pizza and Wine, l'apport des concepts des restaurants-minute et des restaurants à service complet s'est chiffré respectivement à 90,7 millions de dollars et 62,2 millions de dollars, correspondant à une augmentation globale de 50 % et 14 % respectivement.

Au Canada, la croissance interne de 102,4 millions de dollars, ou 32 %, est attribuable à la reprise du secteur, qui, à la même période de l'exercice précédent, était touché par les restrictions gouvernementales imposées.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 21 % et 13 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY au cours du trimestre. Les enseignes Famous Dave's, Wetzel's Pretzels et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestres clos les 28 février 2023 et 2022 :

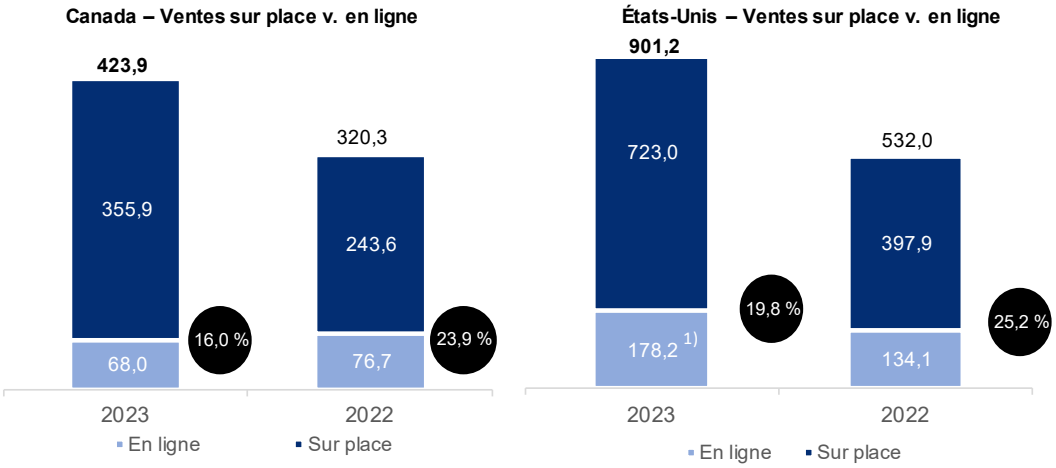

[1)] Les ventes en ligne aux États-Unis ne comprennent pas les ventes en ligne réalisées dans environ 200 établissements, car la Société ne dispose pas de données à ce sujet.

Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 17 % au premier trimestre de 2023 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 210,8 millions de dollars à 246,2 millions de dollars, et ont représenté 19 % des ventes totales, comparativement à 25 % au cours du même trimestre de l'exercice précédent. Les ventes en ligne se rattachent surtout aux commandes pour emporter ainsi qu'aux livraisons, qui ont bénéficié des investissements accrus de la Société dans les options de commande en ligne et de livraison par des tiers. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence du change, les ventes en ligne ont progressé de 3 % durant le trimestre. La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au premier trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable en partie à la réouverture des canaux de vente plus traditionnels, davantage touchés par les restrictions liées à la pandémie à l'exercice antérieur ainsi qu'à l'acquisition de BBQ Holdings et de Wetzel's Pretzels, dont les ventes en ligne représentent environ 7 % et 1 % de leur chiffre d'affaires respectif. Les ventes en ligne au Canada ont diminué de 8,7 millions de dollars au premier trimestre de 2023 en raison surtout d'une diminution de 5,1 millions de dollars et 4,4 millions de dollars des ventes en ligne des restaurants à service complet et à service rapide respectivement. Aux États-Unis, elles ont augmenté de 44,1 millions de dollars, dont 17,0 millions, ou 39 %, sont attribuables aux acquisitions réalisées à la fin de 2022 et 50 % à Papa Murphy's. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes dans les établissements dans un contexte d'après pandémie.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Compte tenu des répercussions de la COVID-19 au premier trimestre de 2022 et du nombre d'établissements fermés temporairement, l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables pourrait être trompeuse puisque ce qui serait présenté ne saurait constituer une représentation juste des recettes de redevances potentielles de la Société non plus qu'une juste indication de la santé de son réseau. La direction renvoie les investisseurs au chiffre d'affaires réseau en tant que meilleur indicateur. La Société prévoit de publier à nouveau l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables au deuxième trimestre de 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 28 février 2023, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 102 221 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1er décembre 2022 au 28 février 2023, le cours de l'action de MTY a varié entre 55,90 $ et 73,50 $. Le 28 février 2023, le cours des actions de MTY a clôturé à 64,40 $.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 11 avril 2023, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 413 461 actions (30 novembre 2022 – 24 413 461) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2022 – 440 000). Au cours du trimestre clos le 28 février 2023, MTY n'a racheté aucune de ses actions pour annulation dans le cadre de son OPRCN (2022 – 256 400 actions).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2022, la Société avait annoncé le renouvellement de son OPRCN pour la période commençant le 3 juillet 2022 et se terminant le 2 juillet 2023 ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 220 673 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre clos le 28 février 2023, la Société n'a racheté et annulé aucune action ordinaire en vertu de l'OPRCN alors en vigueur. Au cours du trimestre clos le 28 février 2022, la Société a procédé au rachat et à l'annulation d'un total de 256 400 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur à un prix moyen pondéré de 57,01 $ par action ordinaire pour une contrepartie totale de 14,6 millions de dollars. L'excédent de 11,4 millions de dollars de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultats non distribués au titre de primes sur rachat d'actions.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans sur un montant notionnel de 200,0 millions de dollars américains. La période de trois (3) ans commence le 10 avril 2023 et se termine le 10 avril 2026. Aux termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,32 %.

Le 29 mars 2023, la Société a pris une option de trois (3) mois lui conférant le droit de conclure un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans sur un montant notionnel de 35,0 millions de dollars américains à un taux d'exercice de 3,48 %.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière.

La provision comprend une somme de 3,0 millions de dollars pour litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2022 – 1,5 million de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 17,9 millions de dollars au 28 février 2023 (30 novembre 2022 – 18,6 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 28 février 2023, la Société avait engagé 1,6 million de dollars (30 novembre 2022 – 1,6 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse au poste Créditeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Méthode applicable à compter du 1er décembre 2022

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats.

Les modifications d'IAS 37 sont appliquées depuis le 1er décembre 2022 et n'ont entraîné aucun rajustement.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour le trimestre clos le 28 février 2023; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 1, *Présentation des états financiers*	Janvier 2020, juillet 2020, février 2021 et octobre 2022	1er décembre 2024	En évaluation
IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	Février 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IAS 12, *Impôts sur le résultat*	Mai 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IFRS 16, *Contrats de location*	Septembre 2022	1er décembre 2024	En évaluation

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l'IASB a publié *Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d'IAS 1)* pour clarifier l'incidence qu'ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d'un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l'entité doit se conformer à compter de la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l'information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1er janvier 2024.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2024.

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En février 2021, l'IASB a publié *« Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8) »* afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

IFRS 16, *Contrats de location*

En septembre 2022, l'IASB a publié *Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications d'IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,* pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d'évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d'une cession-bail d'une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d'utilisation conservé. Les nouvelles exigences n'empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location. Les modifications d'IFRS 16 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2024.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les exercices 2021 et 2022 et le premier trimestre de l'exercice 2023 ont été marqués par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, ce qui s'est traduit par un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

La hausse des taux d'intérêt observée en 2022 et en 2023 aux États-Unis et au Canada pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2022 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 28 février 2023 et 30 novembre 2022. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

	28 février 2023		30 novembre 2022	
(En milliers $)	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	**4 182**	**4 182**	4 442	4 442
Créances liées à des contrats de location-financement	**337 165**	**337 165**	338 776	338 776
Passifs financiers				
Dette à long terme [1)]	**828 310**	**828 310**	550 197	550 197

[1)] À l'exclusion des contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc., des frais de financement de la facilité de crédit, de l'option de rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. et de l'obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes

d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et *créances liées à des contrats de location-financement* – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 27 février 2023, la Société a conclu deux swaps de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois [30 novembre 2022 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois et un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de deux (2) mois]. Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 28 février 2023 (30 novembre 2022 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme données d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	28 février 2023		30 novembre 2022	
	1 mois	**1 mois**	3 mois	2 mois
Reçoit – Nominal	**103,5 M$ US**	**103,5 M$ US**	64,9 M$ US	150,0 M$ US
Reçoit – Taux	**6,80 %**	**6,70 %**	6,18 %	6,18 %
Paie – Nominal	**140,0 M$ CA**	**140,0 M$ CA**	87,0 M$ CA	201,0 M$ CA
Paie – Taux	**6,64 %**	**6,64 %**	5,95 %	5,80 %

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	2023
	$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2022	13 346
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	**407**
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 28 février 2023	**13 753**

Au 28 février 2023 et au 30 novembre 2022, les passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs se composaient des éléments suivants :

(En milliers $)	**28 février 2023**	30 novembre 2022
	$	$
Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	**3 750**	3 626
Options de rachat de participations ne donnant pas le contrôle	**2 136**	1 853
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	**7 867**	7 867
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3	**13 753**	13 346

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2023.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le SOFR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, qui est utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 827,1 millions de dollars était tirée sur la facilité de crédit au 28 février 2023 (30 novembre 2022 – 550,1 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 8,3 millions de dollars par année (30 novembre 2022 – 5,5 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2023, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 900,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2022 – 300,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2023 :

(En millions $)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	160,9	160,9	160,9	—	—	—
Dette à long terme [1)]	839,7	842,1	11,0	—	3,9	827,2
Intérêts sur la dette à long terme [1)]	S.o.	150,1	28,2	28,2	56,3	37,4
Obligations locatives	530,2	602,3	67,9	67,8	115,7	350,9
Obligations contractuelles totales	**1 530,8**	**1 755,4**	**268,0**	**96,0**	**175,9**	**1 215,5**

[1)] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture de la période.

APERÇU À COURT TERME

Les mesures prises par MTY pour renforcer la Société et son réseau durant la pandémie de COVID-19 font en sorte que MTY est bien placée pour s'attaquer aux défis auxquels fait face l'industrie. Le secteur de la restauration est extrêmement compétitif, et le rythme des changements, des innovations et de l'évolution des préférences des clients s'accélère chaque jour. Les racines entrepreneuriales de MTY lui confèrent un avantage dans l'environnement actuel et l'équipe est prête à faire face à toute situation.

À la date du présent rapport, MTY et ses franchisés ressentent toujours l'impact des divers défis liés à la chaîne d'approvisionnement, en raison de l'inflation et des perturbations de l'offre et pénuries qui touchent certains produits. Ces difficultés s'ajoutent à la hausse des taux d'intérêt et à l'augmentation des coûts de construction. Bien que certains aspects de nos activités se stabilisent progressivement, des incertitudes continuent de planer quant à ce que sera la nouvelle base de référence lorsque la forte volatilité qui caractérise la période actuelle s'estompera.

Les franchisés et les fournisseurs de la Société sont également aux prises d'importantes pénuries de main-d'œuvre qui nuisent, dans certains cas, à leur capacité à exploiter leur entreprise de manière optimale. Ces pénuries de main-d'œuvre, combinées avec la hausse du salaire minimum dans un grand nombre des territoires où le réseau de la Société exerce des activités, devraient se traduire par une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre et aux heures supplémentaires et empêcher certains des établissements de générer la totalité de leur chiffre d'affaires potentiel.

Malgré les défis susmentionnés, les ventes sont dans l'ensemble revenues aux niveaux d'avant la pandémie ou les ont surpassés, tandis que les tendances sont encourageantes pour les établissements qui n'y sont pas encore parvenus à cause de leur situation géographique ou du type de restaurants qu'ils exploitent. Grâce à l'accent que les enseignes mettent sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et la conception de qualité supérieure de leurs établissements ainsi qu'aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, la direction estime que le réseau est bien positionné pour prospérer dans les mois à venir, même si une récession survenait.

À court terme, assurer la réussite des établissements existants restera la principale priorité de la direction. Plus précisément, les équipes aideront les franchisés à augmenter leur chiffre d'affaires, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. La direction s'appliquera également à intégrer des enseignes récemment acquises.

Enfin, la direction continuera de se concentrer sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements à ses concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. À la clôture du premier trimestre de l'exercice 2023, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours de la période allant du 1er décembre 2022 au 28 février 2023 qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs aux activités d'une société acquise récemment, soit :

Pourcentage de Groupe d'Alimentation MTY inc.	Actifs de la Société	Actifs courants	Actifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants	Produits	Résultat net
BBQ Holdings	17 %	13 %	17 %	17 %	7 %	34 %	2 %
Wetzel's Pretzels	12 %	1 %	13 %	2 %	2 %	7 %	23 %
Sauce Pizza and Wine	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	3 %	3 %

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Pour le trimestre clos le 28 février 2023, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % des actifs courants de la Société, moins de 0,1 % de ses actifs non courants, moins de 0,1 % de ses passifs courants, moins de 0,1 % de ses passifs non courants, 0,4 % de ses produits et moins de 0,1 % de son résultat net.

« *Éric Lefebvre* »

_____
Eric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction

« Renée St-Onge »

_____
Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémière	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaïZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands ltée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie`s New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwiches et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôts à la page 13.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôts à la page 13.
Flux de trésorerie disponibles	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles [1] par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	Trimestres clos en							
(En milliers $)	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021	Février 2022	Mai 2022	Août 2022	Novembre 2022	Février 2023
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation [1]	25 418	50 565	33 656	38 831	30 055	42 274	37 327	36 728
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 301)	(1 248)	(1 677)	(1 149)	(3 494)	(1 327)	(2 700)	(7 897)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(156)	(65)	(56)	(1 672)	(1 346)	(713)	(257)	(120)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	413	361	5 438	95	84	666	286	481
Flux de trésorerie disponibles [1, 2]	**23 374**	**49 613**	**37 361**	**36 105**	**25 299**	**40 900**	**34 656**	**29 192**

[1] Les montants des périodes précédentes ont été retraités pour refléter un reclassement entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des taux de change sur la trésorerie.

[2] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau [1] en lien avec les redevances

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février 2023						
(En millions $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	7,6	416,3	423,9	114,9	823,7	938,6	**1 362,5**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,45 %	—	—	5,01 %	—	**S.o.**
Redevances déclarées	—	22,7	—	—	41,3	—	**64,0**

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 28 février 2022						
(En millions $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	5,8	314,5	320,3	4,6	560,8	565,4	**885,7**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,15 %	—	—	5,03 %	—	**S.o.**
Redevances déclarées	—	16,2	—	—	28,2	—	**44,4**

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition d'indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.